



Wallonie

Administration communale de Walhain N/Réf. : URB - 2021/PB/51

## URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le/les demandeur(s) est/sont (dont les bureaux se trouvent à) : Madame Béatrice ADAM demeurant Rue Saiwère(TSL) 8 à 1457 WALHAIN.

Le terrain concerné est situé à Rue Saiwère, (\*\*) à 1457 Walhain et cadastré 03 C 252G2, 03 C 252F2, 03 C 252M2.

Le projet est de type : « Démolition de 3 garages et hangar ouvert, construction d'une habitation unifamiliale », et présente les caractéristiques suivantes : *Art. R.IV.40-2 §1er - 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;*



**L'annonce est ouverte le 06/12/2021 et clôturée le 20/12/2021.**

L'avis d'enquête est affiché au plus tard 5 jours avant le début de l'annonce, à savoir le 30/11/2021.

Le dossier peut être consulté (sauf les données à caractère personnel), **uniquement sur rdv pris préalable**, durant la période d'enquête, sauf les mardis, aux jours ouvrables en matinée, à l'adresse suivante : Administration communale de Walhain, Service Urbanisme, Champs du Favia 8 (1<sup>er</sup> étage) à 1457 Walhain-Saint-Paul. Aucune permanence n'est prévue au Code.

Certaines pièces du dossier sont parfois consultables en ligne sur <https://www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/urbanisme/dispositions-officielles>

Les réclamations et observations (exclusivement) écrites sont à envoyer du 06/12/2021 au 20/12/2021 au collège communal.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- de préférence, par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@walhain.be**
- par courrier (ordinaire) à l'adresse suivante : **Place Communale, 1 à 1457 Walhain ;**
- remises à l'agent traitant au service urbanisme : Champs du Favia 8 ou au Secrétariat général Place communale 1 à Walhain.

Le courrier ou le courrier électronique portera la mention **2021/PB/51** ainsi que les coordonnées (lisibles) nom et adresse (postale même en cas d'envoi par courriel) de l'expéditeur.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant.